

BULLETIN MUNICIPAL

Le 28 avril 2021

668



CONSEIL MUNICIPAL

Denis Langlois, Maire
Lise Trudel, siège #1

- Politique familiale et Voisins Solidaires
- Table de concertation des aînés

Marie-Ève Moisan, siège #3

- Incendie
- Travaux publics
- Sécurité publique

Sophie Cantin, siège #4

- Politique familiale
- Ressources humaines et finances
- Centre Vacances Lac Simon

Cédric Champagne, siège #5

- Pro-maire
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
- Travaux publics
- Sécurité publique

Nathalie Suzor, siège #6

- Biblio Fleur de Lin
- Centre Vacances Lac Simon
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Ressources humaines et finances

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ

Francine Hébert, Directrice générale
Denis Grégoire, Travaux publics
Théophile Guérault, Urbanisme
Nathalie Paquet, Trésorière adjointe
Moïra Houde-Cotton, Loisirs

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

COORDONNÉE

Téléphone : 418 337-6741
Fax : 418 337-6742
Courriel : saintleonard@derytele.com
Loisirs : loisirstleonard@derytele.com
Urbanisme : urbanisme@derytele.com
Site Web : www.municipalite.st-leonard.qc.ca
Adresse : 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard,
G0A 4A0

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi au 2 semaines

Recyclage : Vendredi au 2 semaines

Matières organiques : Tous les vendredis

TERRAINS À VENDRE

#14 : 35 000 \$ - 17 930 pi²

#26 : 28 000 \$ - 12700 pi²

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

PRÉVENTION SUICIDE : 1 866 277-3553

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site Internet. Ces documents sont publics.

PROCHAINE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 2 mai 2021 à 19 h 30

JOUR DE TOMBÉE POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Jeudi le 14 mai 2021

Section camp de jour à
l'intérieur

SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE JEUDI 11 FÉVRIER 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, M. Cédric Champagne et Mme Nathalie Suzor, conseiller(ères).

Réparation de la motoneige (49-11-02-21)

Autorisation est donnée pour la réparation de la motoneige qui sert à l'entretien des pistes de ski de fond chez M.G. Sports.

Embauche d'un directeur général intérimaire (50-11-02-21)

La municipalité a procédé à l'embauche de Mme Francine Hébert à titre de directrice générale intérimaire, elle sera en poste à compter du 1^{er} mars 2021.

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 1^{ER} MARS 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, Mme Sophie Cantin, M. Cédric Champagne et Mme Nathalie Suzor, conseiller(ères).

Comptes à payer (58-01-03-21)

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de 113 933 \$.

Demande de contribution pour le gala Louis-Jobin (61-01-03-21)

Un montant de 100 \$ est accordé au gala Louis-Jobin.

Dérogation mineure — 107, chemin du lac Pont-de-Pierre — Lots 5 222 596 et 5 222 567 (64-01-03-21)

Il est convenu d'accepter la demande de dérogation mineure soit le projet de construction d'un cabanon sur le lot 5 222 596 à 1.82 mètre de la ligne de lot arrière et 8.5 mètres de la ligne de lot avant, à la condition que le propriétaire présente un certificat d'implantation.

Dérogation mineure — 5, chemin Cloutier — Lot 5 222 334 (65-01-03-21)

Il est convenu d'accepter la demande de dérogation mineure portant sur l'implantation d'un garage isolé en cours avant.

Pour poser une question au conseil municipal, écrivez-nous au saintleonard@derytele.com ou appelez au 418 337-6741, poste 101. Les questions des citoyens seront lues à la prochaine séance du conseil.

Le Bureau municipal est fermé conformément aux directives gouvernementales. Toutes vos demandes doivent être faites par courriel ou par téléphone. Si une rencontre est nécessaire, il sera possible de prendre rendez-vous.



PROGRAMMATION CAMP DE JOUR 2021

Responsable : Moïra Houde-Cotton
Agente de développement en loisir et vie communautaire
Pour information : (418) 337-6741, poste 4
Courriel : loisirstleonard@derytele.com

260, rue Pettigrew
Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec) G0A 4A0
Courriel : saintleonard@derytele.com
Site Internet : www.municipalite.st-leonard.qc.ca



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Clientèle : 5 (au 30 septembre 2021) à 12 ans

Horaire régulier : 9 h à 16 h

Date : 28 juin au 13 août 2021
(durée de 7 semaines)

Service de garde :

Matin : 7 h à 9 h

Férié : 1er juillet 2021

Soir : 16 h à 17 h 30

Endroit : Centre Vacances Lac Simon
(60, chemin du Lac Simon, Saint-Léonard)

Séance d'information : 2 juin 2021, 19 h

La rencontre se fera à distance et sera enregistrée pour ceux qui ne pourront être présents. En étant présents, vous pourrez poser vos questions directement.

Vous recevrez un document avec les informations spécifiques supplémentaires pour veiller au bon fonctionnement du camp de jour, et contribuer au séjour harmonieux de votre enfant au camp (ex : quoi mettre dans son sac à dos, règlements au camp, mesures disciplinaires, etc.).

TARIFS

Résidents				Non-Résidents			
Service	Nombre d'enfant	Tarif par Semaine (1)	Tarif par Semaine (2 à 7)	Service	Nombre d'enfant	Tarif par Semaine (1)	Tarif par Semaine (2 à 7)
Sans service de garde	1 ^{er} enfant	30 \$	35 \$	Sans service de garde	1 ^{er} enfant	50 \$	55 \$
	2 ^e enfant	15 \$	20 \$		2 ^e enfant	35 \$	40 \$
	3 ^e enfant	5 \$	10 \$		3 ^e enfant	25 \$	30 \$
	4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit		4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit
Avec service de garde	1 ^{er} enfant	45 \$	50 \$	Avec service de garde	1 ^{er} enfant	65 \$	70 \$
	2 ^e enfant	25 \$	30 \$		2 ^e enfant	45 \$	50 \$
	3 ^e enfant	10 \$	15 \$		3 ^e enfant	30 \$	35 \$
	4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit		4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit

Informations supplémentaires sur les tarifs

- Pour le 5e enfant ou plus, le tarif sera celui du 2e enfant.
- Le tarif de la semaine 1 est réduit en raison de la journée fériée.





INSCRIPTION ÉTÉ 2021

Afin de prioriser les citoyens de Saint-Léonard, il y aura deux périodes d'inscription.

Résidents : du lundi 10 mai au jeudi 13 mai

Non-Résidents : du lundi 17 mai au jeudi 20 mai

Comment s'inscrire ?

1. Par Internet sur notre plateforme d'inscription Qidigo :
<https://www.qidigo.com/u/Municipalite-de-Saint-Leonard-de-Portneuf/activities/session>
2. Par téléphone au (418) 337-6741, poste 4
3. Par courriel au loisirstleonard@derytele.com

Paie ment

Il sera possible de procéder au paiement de l'inscription par argent comptant, par chèque (adressé à la municipalité) ou par paiement en ligne (carte de crédit Visa ou Mastercard). Pour remettre votre paiement par chèque ou argent comptant, vous devez prendre rendez-vous avec la responsable des loisirs.

Si vous procédez à l'inscription par téléphone ou par courriel, il sera tout de même possible de payer par carte de crédit, mais vous devrez être en mesure de vous connecter à votre compte Qidigo.

Autres modalités de paiement

- Un premier versement doit être versé lors de l'inscription (50 % du montant total). Le montant total doit ensuite être acquitté avant la première journée du camp de jour, sans quoi votre enfant se verra refuser l'accès, le dossier de paiement sera transféré à la direction, et des mesures de recouvrement seront entreprises. Dès lors, le participant sera suspendu de l'activité, jusqu'à la réception du paiement.
- Il est possible de s'inscrire durant l'été, mais l'inscription doit être faite avant 16 h le jeudi précédent de la semaine en question. Évidemment, si les capacités maximales ont été atteintes, il ne sera pas possible de s'inscrire.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Il est possible d'annuler une inscription. Le coût de celle-ci sera remboursé en entier si la demande est faite avant 8 h le jeudi précédent de la semaine en question. Dans le cas où ce délai n'est pas respecté, le remboursement sera fait au prorata du nombre de jours complets restants et des frais administratifs seront ajoutés à la hauteur de 10 % du montant initial.
- Aucun remboursement ne sera fait si l'enfant est retourné à la maison en raison de la présence de symptômes.
- Un remboursement total sera fait, sans l'ajout de frais, si la raison provient de l'administration.





COVID-19

À ce jour, nous n'avons pas encore les recommandations du gouvernement pour les mesures à mettre en place en camp de jour. C'est pourquoi nous n'avons pas toutes les réponses. L'organisation du camp de jour est en évolution selon le contexte épidémiologique.

- Dès que votre enfant présente des symptômes qui s'apparentent à la COVID-19, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison.
- L'accès au camp sera refusé aux enfants présentant au moins 1 symptôme de la COVID-19.
- Si votre enfant développe des symptômes durant les heures de camp, il sera isolé jusqu'à ce que vous veniez le récupérer. Nous allons alors vous suggérer d'appeler au numéro d'Info COVID : 1 877 644-4545. Selon les recommandations de la Santé publique, votre enfant pourra revenir au camp lorsqu'il obtiendra un test négatif ou lorsqu'il ne présentera plus aucun symptôme.
- Nous vous demandons de garder votre enfant à la maison s'il a été en contact avec une personne en attente d'un résultat de test COVID ou une personne testée positive.
- Nous vous demandons de terminer votre quarantaine à la suite d'un voyage à l'extérieur du Canada avant d'amener votre enfant au camp.
- Les places seront limitées, selon les recommandations gouvernementales.
- Il n'y aura pas d'activités/sorties spéciales hors du camp, et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- La municipalité de Saint-Léonard se dégage des risques de contraction de la COVID-19 au camp de jour. Un guide des procédures COVID-19 sera mis en place. Les animateurs seront formés en conséquence. La priorité du camp de jour reste la sécurité des enfants.

Ces règles nous ont été dictées par la Direction de la Santé publique et l'Association des Camps du Québec. Un respect de ces règles est primordial pour assurer la sécurité de tous. Merci de votre collaboration.

SYMPTÔMES



Fièvre

- Enfant de 0 à 5 ans
- Température rectale de 38.5 °C et plus
- Enfant de 6 ans et plus
- Température buccale de 38.1 °C et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Mal de tête



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

NOUVELLES



Matières recyclables ou déchets non ramassés
Contactez la Régie Verte au 1 866 760-2714
Site web <https://www.laregieverte.ca/formulaires/>

ÉCOCENTRE ST-RAYMOND

**HORAIRE ESTIVAL
MAINTENANT EN VIGUEUR**

**MARDI AU SAMEDI :
8h à 16h45**



Visitez laregieverte.ca
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

Vous recevez ce mois-ci un autocollant à appliquer sur votre bac vert.

Pour appliquer l'autocollant : Nettoyez la surface et s'assurez-vous que celle-ci soit sèche.



Merci de contribuer à améliorer la qualité et quantité de matières recyclables collectées!

LOISIRS

PRÊT SANS CONTACT

La bibliothèque municipale restera fermée jusqu'en septembre 2021. Néanmoins, il sera possible de bénéficier du service **de Prêt sans contact** jusqu'au 17 juin.

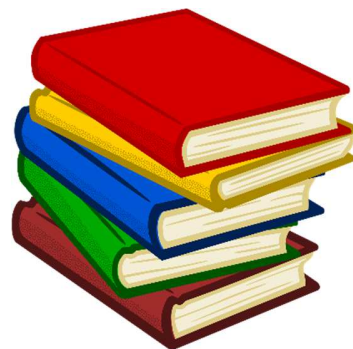
Il suffit de passer votre commande et prendre rendez-vous pour récupérer et ramener les livres.

Pour passer votre commande, vous avez deux possibilités :

1. Par **courriel**, en tout temps : dès maintenant jusqu'au 17 juin 2021

2. Par **téléphone**, selon les dates définies :

- Mardi 4 mai, 18 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 20 mai, 13 h à 14 h
- Mardi 1^{er} juin, 18 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 17 juin, 13 h à 14 h



Coordonnées de la bibliothèque

Téléphone : 418 337-3961

Courriel : bibliofleurdelin@hotmail.com



TRANSITION VERS L'ÉCOLE

Afin de faire une belle transition vers le début de l'école primaire, il est possible de réserver un bac de livres. Chaque bac comprend 10 livres pour les jeunes enfants ainsi qu'un jeu. Vous pouvez consulter la liste des bacs dans la section Bibliothèque du site Internet de la municipalité.

Pour réserver votre bac, il vous suffit de joindre le service des loisirs par téléphone au 418 337-6741, poste 4 ou par courriel au loisirstleonard@derytele.com avant le 31 mai. De cette façon, vous pourrez prendre rendez-vous pour la prise de possession.

Vous devrez ramener le bac dans le même état entre le 1^{er} et le 9 septembre 2021.